

PARASITOLOGIE. — *Présence de Trichinella spiralis* (Owen, 1835) chez les carnivores et suidés sauvages de la région du delta du fleuve Sénégal. Note (* j de MM. **SIMON GRÉILLAT** et **GEORGES VASSILIADÈS**, présentée par M. Clément Bressou.

Par infestations expérimentales d'animaux de laboratoire, la présence de *Trichinella spiralis* est signalée et confirmée chez *Phacochærus ~~aegyptiacus~~ æthiopicus* et *Thos adustus* dans le delta du fleuve Sénégal.

Le Chat semble très réceptif pour cette souche alors que **le Rat** et **la Souris** seraient beaucoup moins sensibles.

En mai 1966, neuf Européens de Dakar furent atteints simultanément de myalgies et d'œdèmes de la face et des membres, avec absence de troubles gastro-intestinaux. Ils avaient tous consommés quelques jours auparavant du jambon d'un phacochère (*Phacochærus æthiopicus*) abattu à Boundoum (delta du Sénégal).

L'examen microscopique de ce jambon révéla la présence en nombre variable suivant les plans musculaires de kystes larvaires de nématodes de 500 à 850 μ de long sur 240 à 270 μ de large, à parois très minces renfermant une larve de 800 μ à 1 mm de longueur sur 22 à 32 μ d'épaisseur (densité allant de 4 à 50 kystes par gramme de muscle). La plupart des larves étant mortes, il fut impossible, de réaliser des infestations sur animaux de laboratoire.

Lors de la réouverture de la chasse en décembre 1966, le Service d'Helminthologie du Laboratoire national de Recherches vétérinaires de Dakar entreprit une série d'enquêtes ayant pour but de déterminer quelle pouvait être la nature de ces formes larvaires. Grâce au concours bénévole d'un certain nombre de chasseurs, 45 phacochères jeunes et adultes furent abattus dans la région du delta du fleuve Sénégal. (Saint-Louis, Ross-Béthio, Savoigne, Richard-TOI).

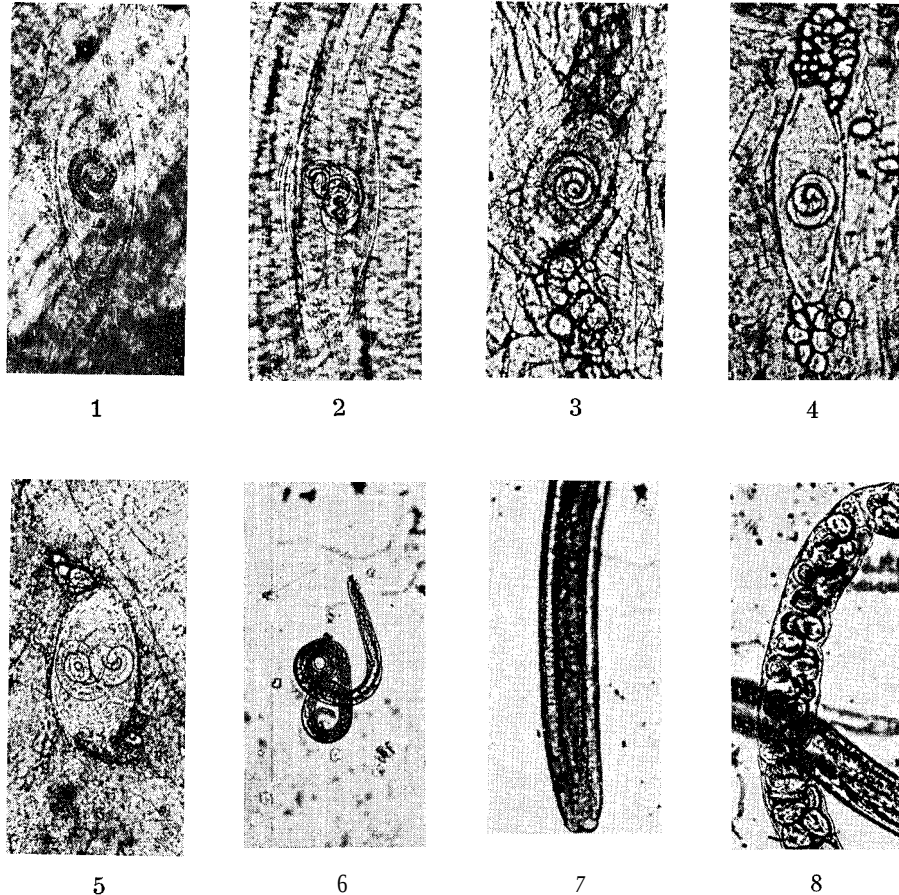
Les régions musculaires suivantes ont été examinées (trichinoscopie ou Quetschpräparat des auteurs allemands) : diaphragme, piliers du diaphragme, cuisse, épaule, intercostaux, masseters, muscles du cou, langue, muscles du larynx.

Sur 45 phacochères abattus et examinés, 4 ont été reconnus parasités à raison de 1 à 57 kystes par gramme de muscle suivant l'animal et la région anatomique considérée.

D'autre part, l'examen des muscles d'un chacal tué au cours d'une battue a révélé une infestation moyenne par kystes larvaires allant de 0 à 31 larves par gramme de muscle suivant la région examinée.

Morphologie des kystes rencontrés. — a. Chez le Phacochère (*Phacochærus æthiopicus*, Pall.). Ils ont une paroi généralement très mince : 1 à 5 μ d'épaisseur (photos 1 et 2). Ces kystes mesurent de 450 à 800 μ de long

sur 200 à 250 μ de large. Ayant très souvent la forme d'une navette plutôt que celle d'un citron, leurs deux pôles arrondis sont parfois recouverts par quelques petits globules graisseux. La larve occupe la région centrale ou est repoussée à l'un des pôles. Elle est en général fortement enroulée sur elle-même et baigne dans un liquide d'apparence finement granuleuse. Elle mesure de 860 μ à 1 mm de longueur sur 22 à 30 μ de large, a une extrémité postérieure arrondie et un anus terminal.



1 et 2 : kystes de *T. spiralis* chez *Phacochærus sthiopicus*; 3, 4 et 5 : kystes de *T. spiralis* chez *Thos adustus* (chacal); 6 : *T. spiralis* femelle adulte dans la sous-muqueuse de l'intestin d'un chat infesté expérimentalement; 7 : extrémité postérieure de la même femelle; 8 : utérus de *T. spiralis* avec larves de premier stade à l'intérieur. (Grossissement : 1, 2, 3, 4, 5 et 6 : x 53; 7 et 8 : x 210.)

b. Chez le Chacal (*Thos adustus*, Sund). Ils sont en général beaucoup moins longs et plus arrondis que ceux rencontrés chez *Phncochærus æthiopicus*. En forme de citron de 435 à 585 μ de longueur sur 180 à 230 μ de largeur, leur paroi est épaisse et à l'apparence d'une coque de 5 à 15 μ d'épaisseur (voir photos 3, 4 et 5). Les pôles sont en général coiffés par quelques globules lipidiques,

Les symptômes observés chez les malades (myalgies et œdèmes) ainsi que la présence de kystes larvaires de nématodes dans les muscles de la viande consommés pouvaient faire penser à un parasitisme par *Trichinella spiralis* (Owen, 1835). Il y avait cependant lieu de le contrôler. Une série d'infestations expérimentales au laboratoire permet de confirmer la présence de ce nématode chez les suidés et les carnivores sauvages de la région du delta du fleuve Sénégal.

Essais d'infestation expérimentale réalisée sur souris, rats, chats, chiens et porcs. — Le 30 décembre 1966, infestation de 2 chats, 6 souris et 6 rats avec un fragment de masseter de phacochère infesté à raison de 7 kystes par gramme de muscle. Les résultats de ces essais sont donnés dans le tableau.

Contrôle : (nombre de kystes par gramme de muscle).

Animaux d'expérience..	6 souris.	6 rats.	Chat.	Chat.
Infestation				
(nombre de kystes.. . . .)	de 3 à 10	de 8 à 15	65	65
Autopsie après n jours. . .	34 à 47	38 à 47	42	41
Diaphragme..	néant	néant	30	32
Piliers du diaphragme. . .	»	»	36	24
Intercostaux.	»	»	41	18
Cuisse..	»	»	34	32
Épaule.	»	»	40	16
Masseter..	»	»	39	36
cou..	»	»	40	36
Larynx..	»	»	39	16
Langue..	»	»	28	48
Conjonctif sous cutané. . .	»	»	14	0
Muscles oculaires.	»	»	0	28
Cœur..	»	»	0	0
Foie.	»	»	0	0
Intestin grêle.	»	»	0	0

Le 24 janvier 1967, infestation de 9 rats, 3 chats et 2 chiens avec des fragments de jambon de phacochères infestés à raison de 57 larves par gramme.

Le premier lot expérimental infesté le 30 décembre 1966 ne l'a été que très légèrement à raison de 60 kystes par chat et de 3 à 10 kystes par souris et par rat. Les rats, chats et chiens infestés le 24 janvier 1967, l'ont au contraire été massivement (rats : 250 à 1400 kystes/100 g de poids vif; chats : 2 000 à 6 500 kystes par animal; chiens : 5 250 à 15 000 kystes par animal). Les résultats finaux de ces derniers essais seront donnés dans une note ultérieure.

Troubles observés chez les animaux infestés expérimentalement. — Aucun trouble morbide n'a été observé dans le premier lot d'animaux. Dans le second lot, les chats et les chiens présentent dès le 4^e jour et jusqu'au

12^e jour suivant l'infestation de l'inappétence allant jusqu'à l'anorexie et une diarrhée sanguinolente avec hypothermie vers les 8^e et 10^e jours.

Contrôles d'infestation. — L'examen des fèces pratiqué les 7^e, 8^e et 9^e jours après l'infestation permet de mettre en évidence quelques femelles immatures de *Trichinella* ainsi qu'un mâle adulte de *Trichinella spiralis*.

A l'autopsie de l'un des chats infesté le 24 janvier 1967 avec 6 320 kystes (soit 316 larves/100 g poids vif), il a été récolté des femelles mûres de *T. spiralis* dans la sous muqueuse du gros intestin. Ces vers mesurent de 1,7 à 1,9 mm de long sur 38 à 40 μ de large avec quelques dizaines de jeunes larves *in utero* de 100 μ environ de long (cf. **photos 6, 7, 8**).

Interprétation des résultats. — Le chat domestique semble être un hôte expérimental excellent pour la souche de *T. spiralis* du Sénégal, puisqu'il est possible de retrouver des kystes larvaires jusque dans la musculature de l'intestin et le tissu conjonctif sous-cutané et qu'il suffit de faire absorber à un jeune chat de 1 kg, 60 kystes larvaires pour obtenir 40 jours après une infestation moyenne de 30 à 40 kystes par gramme de muscle. Le rat et la souris sont au contraire beaucoup moins sensibles à l'infestation par cette souche.

Conclusion. — *Trichinella spiralis* est signalée pour la première fois chez le phacochère et le chacal au Sénégal.

Si l'on se réfère aux travaux de Forrester, Nelson et Sander en 1961 ⁽¹⁾, puis de Nelson, Guggisberg et Mukundi en 1964 ⁽²⁾ (présence, épidémiologie et répartition géographique de *T. spiralis* au Kenya), le Sénégal est donc le deuxième pays d'Afrique au Sud du Sahara où la trichinose a été mise en évidence.

(*) Séance du 27 février 1967.

⁽¹⁾ A. T. T. FORRESTER, G. S. NELSON et G. SANDER, *Trans. Roy. Soc. Trop. Med. Hyg.*, 55 (6), 1961, p. 503-513.

⁽²⁾ G. S. NELSON, C. W. GUGGISBERG et MUKUNDI, *J. An. Trop. Med. Paras.*, 57 (3), 1963, p. 332-346.

(*Insf. Elev. Med. véf. Pays tropicaux,*
Laboratoire **National** de l'Élevage et de Recherches vétérinaires,
B. P. 2057, Dakar, *Sénégal*.)